

DOMINIQUE VIENNE, PRÉSIDENT DE LA CGPME RÉUNION

« Il faut réconcilier les Réunionnais avec l'entreprise »

Trois semaines et demi après la venue du chef de l'Etat, les acteurs économiques attendent toujours que ses annonces se concrétisent. Dans une interview au Quotidien, le président de la CGPME, Dominique Vienne, estime que l'attractivité et la compétitivité de La Réunion sont à ce prix et que l'emploi suivra derrière. Il appelle également à mieux valoriser l'esprit entrepreneurial à La Réunion.

– Dominique Vienne, le président de la République s'était voulu plutôt rassurant, oralement, lors de sa visite du 21 août au sujet des demandes des acteurs économiques locaux. Avez-vous eu du concret depuis ?

– Les acteurs économiques réunis au sein de la plate-forme viennent d'écrire à la ministre des Outre-mer afin de lui rappeler ce que le président de la République a indiqué lors de sa venue. Et de leur demander le calendrier de mise en oeuvre concernant le crédit d'impôt compétitivité emploi, le logement intermédiaire ou encore l'ouverture des emplois d'avenir financés à 90 % par l'Etat au secteur marchand. Il y a eu le temps politique des annonces. Nous sommes dans l'attente du temps économique, c'est à dire de la mise en oeuvre. Deux chiffres devraient convaincre l'Etat : le taux de chômage est de 30 % à La Réunion et il atteint 56 % chez les jeunes.

– François Hollande a demandé un « examen juridique » concernant un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) majoré outre-mer (12 % au lieu de 9 %) pour les secteurs prioritaires. Craignez-vous que cette mesure soit déclarée anticonstitutionnelle ?

– Je n'ai aucune inquiétude à ce sujet. Le plus important pour les partenaires locaux, c'est de transformer ce dispositif en un avantage de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité pour le territoire. Le CICE n'est qu'un outil technique au service d'une stratégie. Le mécanisme n'est pas le sujet. Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional, NDLR) a publié une étude d'impact réalisée par l'Acosse (Agence centrale des organismes de sécurité sociale, NDLR). Sa conclusion était que les entreprises bénéficiant d'exonérations de charges créent 73 % d'emplois en plus que celles qui ne sont pas exonérées. Conclusion : une économie insulaire a un taux d'emploi qui réagit quand on crée de l'attractivité au niveau du coût du travail. Le coût social du chômage est un fléau. Nous attendons de l'Etat sa vision pour combattre cette gangrène.

« Aider un frère ou une cousine »

– Le gouvernement et les syndicats de salariés attendent



Dominique Vienne : « Une économie insulaire a un taux d'emploi qui réagit quand on crée de l'attractivité au niveau du coût du travail. » (Photo David Chane)

que les entreprises s'engagent sur des contreparties au pacte de responsabilité en terme de création d'emplois. Est-ce possible à La Réunion ?

– La question me paraît mal posée. L'étude de l'Acosse démontre qu'une entreprise ayant un coût du travail attractif et un marché qui la tire va créer de l'emploi. Ce qu'il nous faut, c'est restaurer de la compétitivité. Les contreparties ne se situent pas en terme d'emplois. Mais d'engagements des entreprises à créer de la formation, de l'investissement. En résumé : à mettre de la dynamique.

Le questionnement des syndicats de salariés est légitime : il touche à la responsabilité des entreprises. Aujourd'hui, cette responsabilité est de garder ses emplois et de former ses collaborateurs afin de ne pas perdre en compétences. Qui conteste le fait que le BTP s'est écroulé et que le nombre de chômeurs est passé de 90 000 à 130 000 ? Encore une fois, c'est l'attractivité du territoire qui permettra de créer plein d'entreprises et donc plein d'emplois.

– De quoi les entreprises ont-elles le plus besoin ?

– Je suis issu d'une famille avec la croyance d'un avenir reposant sur un emploi de fon-

ctionnaire. Je pose la question : est-ce que la société considère que l'entreprise est le futur économique de La Réunion ? Le Premier ministre a dit récemment : j'aime l'entreprise. Je fais partie de ceux qui veulent réconcilier les Réunionnais et l'entreprise. Il faut sortir de l'approche fiscale que nous voyons trop souvent et de cette image, véhiculée par un ancien ministre des Outre-mer, de patrons pleurant la bouche pleine. L'avenir d'un territoire passe par le dynamisme de ses entreprises. J'aimerais contribuer à ce que chaque Réunionnais partage cela et aide un frère, une cousine ou un voisin à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

« La fiscalité n'est qu'un outil »

– Les acteurs du logement et du BTP sont toujours dans l'attente d'une relance de l'intermédiaire. Que préconisez-vous pour y parvenir ?

– La machine a besoin d'une stabilité fiscale, d'une maîtrise foncière et d'une réglementation pérenne. On la détraque en changeant les choses toutes les cinq minutes. C'est regrettable

prises, elle va être obligée de faire mieux avec moins.

Nous n'en sommes pas encore à décider dans quelles conditions nous participerons à ces élections mais à réfléchir sur nos propositions pour en faire un outil au service du territoire. L'enjeu de la CCIR, c'est le développement économique, pas une échéance électorale.

car le BTP est un outil de structuration du territoire : il crée les logements et les lieux d'enseignement.

– Le président du Medef, Yann de Prince, considère que la fiscalité des entreprises est « trop élevée à La Réunion ». Partagez-vous ce sentiment ?

– Le problème, c'est que La Réunion a été analysée comme s'il s'agissait d'un territoire continental. Si l'on considère que La Réunion est une chance pour la nation, alors l'attractivité de son territoire doit être améliorée avec la bonne fiscalité. Et ce dans le but de créer La France dans l'océan Indien. La Réunion doit être vue dans une perspective d'insertion régionale. La fiscalité n'est qu'un outil au service d'une stratégie devant permettre à La Réunion de s'exporter.

– Les TPE ont-elles les moyens d'aller à l'export et comment les y aider ?

– Ce n'est pas une question de taille de l'entreprise. Les Mauriciens ont de petites entreprises mais sont bien positionnés dans la zone. Je pense aussi à la maturité d'une entreprise réunionnaise comme Soleil Réunion qui lui permet de rayonner à l'international. L'enjeu est de créer les conditions pour que l'entreprise comprenne son espace marché. Il faut donner envie aux TPE d'aller à l'export en leur présentant les perspectives, les risques et la compréhension des pays cibles comme le Mozambique. Le conseil régional a une opportunité formidable devant lui : la rédaction d'un plan régional d'internationalisation des entreprises, que beaucoup de régions ont déjà fait en métropole. Qu'on ne se méprenne pas : le but est de permettre à ceux qui peuvent le faire d'en avoir envie.

Entretien : Cédric BOULLAND

Les patrons veulent des « mesures de relance »

Le courrier, signé par 18 organisations patronales, est parti vendredi. Il rappelle à la ministre des Outre-mer, George-Pau Langevin les « engagements » pris par le président de la République « en faveur de notre économie » lors de sa visite du 21 août.

Dans le détail, il est question d'un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) surmajoré à 12 % (contre 9 %) pour les secteurs prioritaires, d'un plafond de défiscalisation de 18 000 euros au lieu de 10 000 € pour les investissements dans le logement intermédiaire, de la « stabilité » des dispositifs fiscaux et sociaux de la Lodeom jusqu'à la fin du quinquennat ou encore des emplois d'avenir dans le secteur marchand.

Les Dom oubliés des Assises du financement

« D'autres sujets plus techniques et plus spécifiques n'ont pas pu être abordés, faute de temps, mais nous souhaiterions en débattre avec vous », indiquent les membres de la plate-forme à la locataire de la rue Oudinot : impact de la crise

requin sur le tourisme, ouverture des entreprises sur leur environnement régional, ajustement de la définition des secteurs éligibles à la Lodeom pour « réparer des oublis » (notamment le secteur des loisirs)... Alors que des Assises du finan-

cement se déroulent à Paris aujourd'hui, les signataires regrettent par ailleurs qu'aucune représentation ultramarine n'ait été prévue à leur connaissance. Selon eux, « nos entreprises souffrent cruellement d'un manque de fonds propres pour diverses raisons structurelles et conjoncturelles ainsi que d'un besoin en financement de leur trésorerie lié à la tension économique que nous subissons depuis 2009. C'est pourquoi nous souhaitons que les problématiques particulières que rencontrent et subissent les entreprises d'outre-mer soient prises en compte lors des tables rondes qui se tiendront. Et que l'extension du FIP Dom (NDLR : fonds d'investissement de proximité aujourd'hui réservé aux seuls résidents des départements d'outre-mer) puisse être évoquée, tout comme le préfinancement sans intérêt du crédit d'impôt dont les modalités de mise en oeuvre nous préoccupent vivement ».

En conclusion, les signataires appellent de leurs vœux des « mesures de relance de notre économie dans les meilleurs délais ». Un autre courrier a été adressé aux parlementaires de La Réunion afin qu'ils se mobilisent sur ces questions. Une rencontre leur est proposée le 17 octobre en préalable à l'examen de la loi de Finances pour 2015.

C.B.

« Nous allons renforcer l'animation des SBA »

– Dans notre édition du 25 août, le président de l'Artic (Association régionale des professionnels des technologies de l'information et de la communication) annonçait que son organisation ne signerait plus de SBA (Small business act, stratégie du bon achat) « sans avancée ». Vous avez été l'initiateur local de ce SBA, qui vise à faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics. Comment avez-vous pris son intervention ?

– Nous allons réunir les signataires de SBA afin de faire le bilan de ceux qui ont été signés et de voir lesquels sont signables. Le SBA est un dispositif de dialogue économique. Son axe d'amélioration est de renforcer le dialogue entre les deux parties.

Philippe Arnaud est légitime à mesurer que certains SBA n'ont pas été assez bien animés. Nous allons faire en sorte de renforcer cette animation. Il n'est pas question que des collectivités considèrent le SBA comme une signature d'ordre politique. Son but est de permettre aux entreprises d'anticiper sur la sortie des marchés, d'adapter les appels d'offres aux spécificités des entreprises en mesure d'y répondre, d'améliorer les conditions de paiement et enfin de mettre en place une évaluation.

Pour faire un jeu de mot, notre idée est de dire : on SBA pour La Réunion. La CGPME va bientôt lancer un SBARomètre avec des triple A mesurant la capacité de chaque maître d'ouvrage à anticiper, ancrer et adapter.

« Et la simplification entrepreneuriale ? »

– Au niveau national, l'un des débats du moment concerne les seuils sociaux et leur éventuel assouplissement. Quelle est votre position sur le sujet ?

– A l'heure où la France s'inscrit dans une économie mondiale, on ne peut pas ne pas se poser cette question des seuils sociaux. En France, il y a dix seuils différents et 87 textes. On a complexifié les fiches de paye, les taux de cotisation... On nous parle de simplification administrative mais on ne se pose pas la question de la simplification entrepreneuriale. Nous ne sommes plus dans les années 80 !

Je crois des talents tous les jours à La Réunion. Que dois-je leur dire ? Allez créer ailleurs dans la zone océan Indien ou dans le monde car la complexité

administrative française empêche de créer ou de développer une entreprise ? Où en est-on sur ce chantier de la simplification administrative qui nous a été annoncé pour libérer l'économie et les emplois ?

Je traite distinctement la question du dialogue social entre les salariés et les dirigeants. A La Réunion, le Prisme (pôle régional d'innovation sociale et de modernisation des entreprises, NDLR) le démontre : le dialogue social territorial existe. Les territoires qui gagnent sont ceux où les partenaires sociaux ont une approche d'anticipation des mutations et de diagnostic des filières. La Réunion est aujourd'hui au niveau des deux ou trois régions les plus dynamiques en la matière. C'est une démarche innovante et intelligente.

« L'enjeu de la CCIR, c'est le développement économique »

– L'année prochaine sera marquée par les élections à la CCIR. La CGPME y conduira-t-elle une liste seule ou en s'associant à une organisation comme le Medef ?

– Notre territoire a besoin d'animateurs économiques et d'outils comme les chambres consulaires. Ce sont des leviers importants. La finalité d'un syn-

dicat est de participer à des élections mais nous ne sommes pas un parti politique.

Il faut d'abord une conviction en terme d'orientation : à quoi sert une chambre consulaire et qu'est-ce que nous voulons en faire ? En ce qui concerne la CCIR, qui a perdu ses concessions et doit se recentrer sur les services apportés aux entre-